

## Une plainte après la pollution de l'Orge

Le 10 avril, 350 litres de peinture rouge ont été déversés accidentellement dans la rivière, qui est devenue toute rouge sur 4 km. Un incident qui révèle, d'après plusieurs associations, des manquements à la sécurité.



### SAINT-CHÉRON

C'est par hasard que l'incident a été détecté et que les associations en ont eu vent. Le 10 avril, vers 13 heures, 350 litres de peinture acrylique soluble dans l'eau ont été déversés accidentellement dans l'Orge à Saint-Chéron, au niveau du lieu-dit Saint-Evroult. En quelques minutes, la rivière est devenue toute rouge sur 4 km, ce qui a inquiété un promeneur.

Un incident que les associations de défense de l'environnement de Saint-Chéron et de Sermaise n'ont appris que plusieurs jours plus tard. La semaine dernière, ils ont donc adressé au procureur d'Evry une plainte contre X pour infraction aux dispositions du Code de l'environnement. Le courrier vient d'être réceptionné par le parquet. Dans le viseur des plaignants, l'entreprise Sherwin Williams, qui fabrique des peintures et est installée tout près du cours d'eau. Ce jour d'avril, une partie de sa production s'est déversée dans l'Orge pour des raisons encore inconnues. Une fuite qui aurait pu être sans conséquence si la peinture avait pu s'écouler dans le bassin de rétention prévu à cet effet. Mais l'équipement était rempli d'eau de pluie.

### Sherwin Williams a un mois pour se mettre en conformité

« Ce n'est pas Sherwin Williams qui a donné l'alerte, mais un passant, s'insurgent les représentants de trois associations de Sermaise et Saint-Chéron — Sermaise environnement, le Cane et la Favo. On peut se demander s'il n'y a pas eu d'autres incidents impliquant des produits transparents ou impossibles à détecter dans l'eau. »



SAINT-CHÉRON, LE 10 AVRIL. C'est au niveau du lieu-dit Saint-Evroult (photo en haut à gauche) que 350 litres de peinture acrylique soluble dans l'eau ont été déversés. En quelques minutes, l'Orge est devenue toute rouge sur 4 km. (DR.)

C'est d'ailleurs en s'appuyant sur le rapport « circonstancié » du Sivso (Syndicat de la vallée supérieure de l'Orge), qui s'est rendu sur place, que les associations ont déposé leur recours. « L'entreprise s'est munie de pompes type vide-caves car les leurs n'étaient pas efficaces pour purger les canalisations », indique le Sivso. Au départ, l'entreprise affirme à plusieurs reprises que seules 20 l se sont écoulés. Mais en examinant le conteneur d'origine de la peinture, les gendarmes en concluent que ce sont finalement près de 350 l de produit pur qui se sont déversés dans la rivière. Après plus de six heures de pompage de près de 14 000 l, « la pollution a été stoppée à 20 h 30 », note dans son rapport le Sivso. Mais la situation n'en est pas restée là. Outre la plainte des associations, Sherwin Williams devra rendre des comptes à l'Etat. Le 15 mai, le secrétaire général de la préfecture a pris un arrêté « mettant en demeure la société de Saint-Chéron de respecter les pres-

### UN INCIDENT PROCHE DE LA SOURCE



criptions de l'arrêté préfectoral du 12 février 2001 portant autorisation de poursuivre l'exploitation d'une instal-

lation classée ». La préfecture, qui donne un mois à la société pour se mettre en conformité, attend des réponses : pourquoi l'entreprise n'a pas déclaré l'incident à l'inspection, pourquoi le réseau de collecte des eaux de pluie n'a pas permis de confiner les produits pollués, pourquoi la pompe de relevage était défectueuse ?

« Dès que nous avons découvert cet incident, notre société a travaillé en étroite collaboration avec les autorités pour remédier à la situation, indique le groupe Sherwin Williams. Nous avons déjà procédé à un certain nombre de changements visant notamment à améliorer le fonctionnement des pompes et la gestion du bassin de rétention. L'usine a toujours respecté ses engagements en matière de sécurité et d'environnement, priorités absolues de notre politique d'entreprise. »

CÉCILE CHEVALLIER

### Une rivière régulièrement souillée

« Grâce à la rapidité d'intervention de la police municipale, des services du Sivso (NDLR : le Syndicat de la vallée supérieure de l'Orge), des sapeurs-pompiers et de l'Onema (l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques), les conséquences sur le milieu naturel sont semble-t-il sans gravité majeure », a écrit Jocelyne Guidez, la maire de Saint-Chéron, au préfet. Le produit déversé accidentellement dans l'Orge étant de la peinture

acrylique soluble dans l'eau, la rivière ne devrait pas en avoir trop souffert, d'autant que tout a été pompé rapidement. « Mais je ne me risquerais pas pour autant à y pêcher, confie un promeneur. Cette pollution-là n'a peut-être pas eu d'impact important, mais ce n'est pas la première. Un coup ce sont des hydrocarbures, après de la peinture, un autre jour des fongicides (NDLR : deux entreprises sont responsables d'autres pollutions importantes en 2011). Les poissons qui vivent encore dans cette rivière doivent être plus

C. CH.

### LE COUAC

#### Pas d'étudiant pour les révisions du bac à Linas

La ville de Linas avait mis les petits plats dans les grands pour permettre aux lycéens de préparer le passage du baccalauréat. Depuis le début de la semaine, une salle spéciale avait été aménagée à la médiathèque. Dans cet espace contenant une chaîne de télé dédiée aux révisions et l'accès à un site Internet expliquant les programmes, donnant des exercices et des corrigés, les élèves pouvaient travailler parfaitement... Sauf que jusque-là aucun lycéen n'a profité de cette initiative de la municipalité.

### À NOTER

#### François Hollande à Bondoufle

Le président de la République, accompagné de Michel Sapin, son ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, visite ce matin à 11 h 30 les locaux de l'entreprise Supratec à Bondoufle, spécialisée dans le collage de cartes à puce et la fabrication d'étiquettes techniques. François Hollande rencontrera les salariés et participera à un débat sur l'alternance et l'emploi des jeunes avec, en perspective, la mise en place du contrat de génération, une de ses promesses de campagne.

### C'EST SON JOUR

#### Frédéric Petitjean décroche un prix pour son livre

Il fait mouche aussi bien sur grand écran que par écrit. Déjà repéré par le monde du cinéma, Frédéric Petitjean, originaire de Soisy-sur-Ecole, a reçu pour son livre « les Dolce : la Route des magiciens » (Editions Don Quichotte) le grand prix de l'imaginaire 2012, section roman jeunesse francophone, lors du festival Etonnants voyageurs de Saint-Malo. Ce premier tome d'une trilogie se veut un thriller policier-financier très drôle mettant en scène une famille de magiciens, de nos jours, à New York. En novembre, le tome II sortira en librairie. Frédéric Petitjean est également réalisateur, il a coécrit avec Philippe Lellouche « Nos plus belles années » et a collaboré aux scénarios d'« Apollo 13 », de « Shrek » ou encore de « Matrix ».



(LP/CCH)